

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ABONNEMENTS
 L'abonnement est payable par six mois
 années 6 mois 2.-
 Va ais et Suisse 6.50 3.25 2.-
 Etranger (envoi des 3 no-
 mères de la semaine . . . 12.- 6.50 4.-
 Envoi par numéro 15.- 7.40 4.40

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 11584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de l'importe quelle date et continue jusqu'à révoquer formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:
 Canton Suisse Etranger
 La ligne ou son espace . 0.10 0.20 0.30
 Réclame 0.40
 Minimum d'insertion 1 franc
 Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion.

Sierre
 On achèterait des billes de sapin en toute quantité de 3 à 5 m. long.
 S'adresser chez M. JULEN Henri, Dépôt de bois Sierre.

Jeune fille
 déire leçons de comptabilité américaine 2 ou 3 fois par semaine de 9 à 10 heures du soir.
 Offres et conditions sous chiffres R. G. Poste restante Sion, jusqu'au 10 Février.

A VENDRE
 petit Café aux environs immédiats de Sierre. Servirait également comme joli appartement bien ensolleillé.
 S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Bureau de placement ZERMATTEN
 demande 1 seieur connaissant le ruban, pour l'étranger. Voyage payé.

7 PIANOS D'OCCASION
 des meilleures marques suisses et étrangères, tous garantis en bon état, à vendre de 200 à 900 francs.
 Grand choix de pianos neufs
 Facilités de paiement
 Bon escopte au comptant.
 Grand choix de pianos électriques
Maison A. EMCH
 MONTREUX
 19, Avenue du Kursaal, 19

Occasion
 Environ 200 paires souliers la Napolitains 1^{er} choix Fr. 16.90
 Souliers militaires double semelle Fr. 18.90
 Article extra pour la montagne, imperméable, ferrage acier. Toutes pointures.
 Expéditions par poste.
CHAUSSURES ANSERMIER COSSONAY

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX
 C'est notre baume „SAGRA“ infailible contre les maladies du cuir chevelu. Ce baume arrête complètement la chute des cheveux, il fait disparaître les pellicules, tout surcroit de graisse, etc. et rend à la chevelure une opulence et une souplesse incomparables.
 Le BAUME SAGRA produit un résultat même dans les cas où l'application de lotions pommades, etc. n'a pas eu de succès. Ce Baume est autorisé par le Laboratoire Cantonal de Genève.
 Des conseils relatifs à l'hygiène de la chevelure sont joints à chaque flacon. Gd. modèle Fr. 5.-. Petit modèle Fr. 3.- franco. Envoi discret contre remboursement. Ecrire: Laboratoires Hygiène-Esthétique „Progrès“, Genève, 65, Rue Lioard E. (Cont. r. v 2 cette annonce).

Atelier de coutellerie
 avec force électrique
U. Leyat-Imhof
 Rue du Grand Pont SION Rue du Grand Pont
 Nouvelle installation moderne
 Spécialiste pour
 aiguisage et réparations
 Polissage à neuf, aiguisage de tondeuses, évidage de rasoirs, patins, sécateurs, ciseaux fins etc.
 On offre le 20% de rabais à partir de 5 fr. de travail à ceux qui voudraient s'y intéresser.

Widmann & Cie
 FABRIQUE DE MEUBLES
 (près de l'église protest.) SION (près de l'église protest.)
 Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc.
 Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger.
 Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne outil, crin animal et végétal
 Marchandise de choix Prix avantageux

Montres Fabrication soignée, garantie de bonne marche 5 ans. Envoi franco.
 Echappement ancre pr. Homms (7 fr. par mois)
 No 251 acier n. r. mat cadran blanc Fr. 21
 No 252 acier n. r. mat cadran doré Fr. 23
 No 253 argent uni, j. li e. dr. an blanc Fr. 37
 No 259 argent gravé, riche Fr. 43
 A tout acheteur, gratis, jolie prime souvenir de la guerre „Nos Poils“ reproduction du peintre E. Dupuis.
 S'adresser M. L. A. LAMBERT, 40 rue du marché, GENEVE

Malgré la hausse
 continue vous trouverez encore des chaussures à prix modérés en s'adressant au Magasin
Ad. Clausen
 SION
 Rue de Lausanne



On peut gagner 500,000 Fr.
 AVEC LE 15 FEVRIER 1916 1 BON PANAMA à LOTS
 participent aux lots ci-dessous:
 144 gros lots de 500,000 francs
 143 „ „ 250,000 „
 287 „ „ 100,000 „
 287 „ „ 10,000 „
 287 „ „ 5,000 „
 1435 „ „ 2,000 „
 14350 „ „ 1,000 „
 A chaque tirage, 200 remboursements à 400 francs
 Quatre tirages par an.
Pour CINQ Francs
 On reçoit de suite le certificat de propriété d'UN BON PANAMA et l'on participe au prochain tirage du 15 FEVRIER 1916
Gros lots: 500,000 Fr. - 100,000 Fr.
 avec droit à la totalité du lot gagné
Le solde du titre est payable par mensualités
 Sécurité absolue - Liste gratuite - Garantie: dépôt de 150 millions affecté au Crédit Foncier de France, donnant un revenu de 5 millions
 Adresser d'urgence les souscriptions avec 5 francs à M. le Directeur de LA PRÉVOYANTE, 2, quai des Eaux-Vives, Genève
 Les souscriptions sont reçues jusqu'au 15 Février, 2 heures.

MODELE SI VOUS TOUSSEZ prenez les véritables **BONBONS** des **BOURGEONS DE SAPIN**
 Méfiez-vous des imitations EXIGEZ LE NOM **20 ANS DE SUCCES**
DEPOSE **HENRI ROSSIER**
Henri Rossier, Lausanne

Voulez-vous être placé rapidement en Suisse ou à l'étranger
 Adressez-vous au
BUREAU DE PLACEMENT
AGENCE IMMOBILIERE
 Zermatten, Planta, Sion

A vendre
 aux Mayens de Sion
 un chalet comprenant boulangerie, pâtisserie, café, restaurant, 18 pièces meublées.
 Pour traiter et visiter, s'adresser à Arthur BEEGER, St-Georges, Sion.

Apprenti volontaire
 demandé de suite dans cuisine soignée.
 Buffet Gare, Sion
GARCON D'OFFICE
 et pour courses demandé à la même adresse.

On cherche
 pour le Valais tout de suite 3 bons voyageurs colporteurs pour un article ayant remporté grand succès dans les cantons de Vaud, Fribourg et Berne. Bon gain assuré.
 Offre sous A. C. E. poste restante, Lausanne.

PENSEZ
 à vos plantations et achetez les deux publications ayant trait à la culture des légumes et à celle des fleurs ainsi qu'à l'Hygiène fruitière, 3 tableaux vendus séparément 60 cts. pièce, plus le port, chez S. Henchoz, ancien éditeur, pl. Chauderon 14, Lausanne.

Tirage 15 Février
LOTTERIE
 pour le Musée d'Histoire naturelle à Aarau
 la plus intéressante
 8889 lots gagnants de total francs
160,000
 GROS LOTS FRANCS:
 1 à 25,000
 1 à 10,000
 2 à 5,000
 5 à 2,000
 10 à 1000.— etc. tous en espèces
 Prix du billet, fr. 1.—
 Sur 10 billets, 1 gratuit
 „ 15 „ 2 „
 „ 20 „ 3 „
 Envoi contre remboursement par le Dépôt général: M. B. Peyer, rue de Staël, 3, Genève

Santal Charmot
 Ecoulements, Goutte militaire et toutes les Maladies des voies urinaires sont guéris radicalement par l'emploi du
Santal Charmot
 Supprime toute douleur, facilite la miction et rend claire les urines les plus troubles.
 Fr. 4.50 la boîte, dans toutes les pharmacies.
 Pour le gros: S'adresser S. A. Aug. Amann, Lausanne.
Règles
 Méthode infailible contre retards.
 Ecrire à H. Nablan, Pharmacien Petit-Lancy, Genève.

Fabrique de Meubles
REICHENBACH FRES
 S. A., SION
 Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers
 Devis sur demande - Vente par acomptes
 SION - Magasin Avenue de la Gare à côté de la Manufacture Valaisanne de Tabacs et Cigares - SION
 TELEPHONE 35 TELEPHONE 105

Bureau officiel de placement et de renseignements
EMMANUEL MABILLARD - SIERRE
 En face du Château des Vidomes
 Ouvert tous les jours de 9 h. à midi
 Recouvrements

PAUL PIGUET-CAPT, fabricant
 BRASSUS (Vallée de Joux)
 Montres lrs. extra, pr. dames avec de précision, or 18 karats dep. Fr. 135.—
 Montres lrs. extra pr. Messieurs avec de précision or 18 karats dep. Fr. 165.—
 Montres lrs. extra pr. Messieurs avec de précision, or 18 karats dep. Fr. 200.—
 CHRONOMETRES. Bulletin officiel de la classe or 18 karats dep. Fr. 300.—
 Montres à sonnerie, Chronographes, Bracelets, Plates, Nouveautés, Bulletins de garantie et de marche avec chaque montre. Montres ancre nickel dep. Frs. 15.— à 28.—.
 Dito acier, Frs. 20.— à 30.—. Argent Frs. 25.— à 30.—. Or dep. Frs. 100.—. Réparations par ouvriers expérimentés.
 Vevey. Médaille d'Or (collective) — Fournisseurs Tirs cantonnans — Références 1^{er} ordre. — Facilités de paiement — Envoi à choix

AMEUBLEMENTS
MAISON FISCHER
 E. WESPY, SUCESSEUR, SION
 Grand choix de Machines à coudre PRODUCTION SUISSE!
 LA MEILLEURE MARQUE
 "HELVETIA"
 Seul représentant pour le Centre du Valais
RUE DES REMPARTS

GOUDRON BURNAND supérieur à tout autre
 contre Rhumes, Toux, Catarrhes, Bronchites, etc.
 1.50 Pharmacie Burnand, Lausanne et toutes pharmacies.

La Boucherie
Fréd. Sieber
 Rue de Chaupoulet, 12, Genève
 Expédie à partir de 2 kg. 500
 Bouilli le kg. de fr. 1.70 à 2.00
 Bœuf à rôtir le kg. „ „ 2.20 à 2.60
 Les expéditions sont faites par retour du courrier.
 Prière d'indiquer le prix de la marchandise désirée.
LES PASTILLES MONTANINE
 Les maladies contagieuses se donnent par la toue.
 prévient et guérit les maladies des voies respiratoires. La boîte fr. 1.50 par la Pharmacie Internat. Louis Montan-Vermala, Sion en canton valais

Depuis 60 ans
 un Médicament de famille contre les ulcères, plaies suppurantes, gangrène, jambes ouvertes est l'universel remède efficace
Onguent Kessler
 Prix par pot Fr. 2.50
 Remède absolument inoffensif et très efficace contre les Rhumatismes persistants, et maladies d'estomac chroniques
 Envoi gratis et franco sur demande de la brochure contenant plus de 1000 attestations et certificats.
ALBIN MULLER
 Successeur de Kessler
 Eschenz (Thurgovie)
 DEPOT
 Pharm. Zimmermann, Sion

Persil
 pour linge amidonné!
 Soudé à blanchir Henco
 L'Agriculteur

Conteau de pêche diplômé pr campagne très solide tout en acier anglais forgé garanti
 1 lame Fr. 0.80
 2 „ scie ou alène Fr. 1.50
 3 „ alène ou serpe Fr. 2.25
 4 „ „ s. ou canif Fr. 2.25
 5 „ „ tire-bouchon Fr. 3.80
 6 „ scie, alène, serpe, tire-bouchons, can. ou gref. Fr. 4.80
 Réparations et aiguisages en tous genres. Catalogue gratis. Atelier avec force électrique.
Louis ISCHY, fabricant, Payerna.

Fab. Fourneaux Sursee
 Offre les meilleurs POELES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON à LESSIVEUSES
 Catalogue Gratuit!
 Succ. Lausanne 4 Place de la Raponne
 J. B. Saubertier, fers Sion.

Lettres à faire art
 Cartes de deuil
 son livre, promptement et soigneusement à des prix modérés par l'imprimerie Gessler, Sion

Les opérations de guerre

Sur mer

Aujourd'hui les nouvelles les plus intéressantes ne nous viennent pas des divers fronts où l'immobilité est à peu près absolue, mais de la mer. Il y a d'abord l'odyssée du « Mœwe » ce mystérieux croiseur allemand, qui échappé à la surveillance de la marine de guerre britannique, écume l'Océan Atlantique et a réussi à capturer un gros vaisseau anglais l'« Appam » qu'il a amené dans un port américain, sans parler de toute une série d'autres exploits. Le « Mœwe » a de nouveau disparu; les vaisseaux anglais vont maintenant se mettre à l'œuvre pour tâcher de le découvrir et lui donner la chasse.

Un autre fait est annoncé de source officielle autrichienne:

Le vapeur « Koenig-Albert », du Norddeutscher Lloyd, capturé par les Anglais et confié à la garde des Italiens, a été découvert près de Saint-Jean-de-Medua par un hydro-avion austro-hongrois et délivré par un sous-marin de même nationalité.

Puis le « Koenig-Albert » qui avait à son bord 300 réfugiés serbes, a été remorqué par un contre-torpilleur dans la baie de Cattaro.

Les hydro-avions autrichiens manifestent une grande activité. Le bulletin de Vienne du 3 février relate ce qui suit:

« Les 25 et 27 janvier, et le 1er février, 5, 2 et 3 de nos hydro-avions ont bombardé et exercé de grands ravages, Durazzo, et notamment les camps de tentes à proximité de la ville, et sont chaque fois revenus indemnes, malgré la forte canonnade des batteries de terre et des vaisseaux de guerre.

Le 2 février, trois hydro-avions ont bombardé Valona, où les installations du port et les camps flottants et ceux de tentes ont été atteints à plusieurs reprises. Pendant le violent feu des batteries de terre et des navires un des hydro-avions a été atteint à son moteur de deux coups, qui l'ont obligé à descendre sur la mer.

Le lieutenant de cuirassé Koujowic, chef du groupe, atterrit sans hésiter aux côtés de l'aéroplane endommagé, sur une mer très démontée et en dépit du feu des batteries sur Saseno et de deux destroyers accourus à toute vapeur, il réussit à prendre à bord de son aéroplane les deux officiers aviateurs restés sains et saufs, à rendre complètement inutilisable l'appareil avarié, à reprendre l'air juste à temps avec son double équipage et à revenir sain et sauf dans le golfe de Cattaro, après un vol de 220 kilomètres.

Enfin des dépêches de source italienne annoncent que jeudi matin un navire autrichien a bombardé le port de San Vito Chietino et les installations de chemin de fer, à Cortona et à Mare. Les dégâts ne sont pas très importants. L'artillerie navale italienne a contre-battu vigoureusement la flotte ennemie et l'a obligée à retirer.

Sur terre

Jeudi, après un bombardement assez vif, les Allemands ont esquissé une attaque d'infanterie contre les positions françaises du Bois des Buttes (nord de l'Aisne). Les tirs de barrage et le feu de l'infanterie française ont empêché l'ennemi d'avancer.

De violents combats à coups de grenades sont de nouveau signalés en Argonne.

Le bulletin italien annonce des actions isolées qui se sont terminées favorablement:

« Dans la vallée de Lagarina, un de nos détachements de reconnaissance, appuyé par le feu de l'artillerie, a attaqué et dispersé, le 1er février, des groupes ennemis au nord-ouest de Mori. — Dans la zone entre Astico et Torra, dans la soirée du 1er, des pelotons ennemis, vêtus de blanc, soutenus par des mitrailleuses, se sont portés contre nos positions le long du front Cima Norre-Millegrube. Ils ont été contre-attaqués et repoussés.

« Dans la vallée de Sugana l'activité agressive de notre infanterie a provoqué de nouvelles rencontres favorables avec l'adversaire entre Roncegno et Ronchi.

« Sur l'Isonzo actions intermittentes de l'artillerie. La nôtre a tiré sur des troupes ennemies dans la zone de San Martino, y a fait de Rusio au nord-est de Goritz.

Sur le Carso, un de nos détachements a pénétré, par surprise, dans une tranchée ennemie dans la zone de San Marzino, y a fait quelques prisonniers, a pris des fusils et des bombes à main.

De Vienne on annonce qu'à la tête de pont de Tolmino, les Autrichiens, par une attaque à la sape, ont élargi leur position à l'ouest de Santa Lucia. Dans les tranchées abandonnées par l'ennemi on a trouvé de nombreux cadavres et beaucoup de matériel de guerre.

En Albanie, les forces austro-hongroises avancent vers Durazzo; elles ont franchi la rivière Matia et leurs avant-gardes atteignent déjà la région de Kroja, qui n'est qu'à peu de distance de Durazzo.

Bulgarie et Roumanie

On mande de Bucarest à l'« Az Est » que Routhouk a été déclaré zone de guerre par la Bulgarie. Le trafic entre la Bulgarie et la Roumanie n'est plus possible que par Coproschitch et par la Dobroudja. La voie par le Danube est coupée. Ces mesures, dictées par le gouvernement bulgare sont vivement commentées par la Roumanie.

Troisième emprunt

national italien

Des nouvelles envoyées de Rome au « Corriere della Sera » disent que le troisième emprunt national a produit jusqu'à la fin du mois de janvier environ 2 milliards et demi. Les principales villes ont déjà versé de gros sommes: Rome 400 millions, Milan 475 millions, Turin 280 millions, Venise 210 millions.

La Question de la Convocation de l'Assemblée fédérale

BERNE, le 3 février. (De notre correspondant particulier):

Ayant été jusqu'ici adversaire de la convocation immédiate des Chambres fédérales, nous sommes d'autant plus à l'aise pour constater que la lettre du Conseil fédéral au comité du parti socialiste invoque des arguments qui provoquent une certaine surprise.

Le Conseil fédéral aurait pu répondre, par exemple, qu'il convenait d'attendre la décision du tribunal militaire, et qu'il se réservait d'examiner ensuite la question. Comme le jugement n'interviendra pas avant trois semaines, et que la session de printemps doit s'ouvrir le 27 mars, on aurait pu trouver entre temps une combinaison, si besoin y était, pour avancer cette session d'une semaine ou de quinze jours.

Mais les arguments invoqués sont tout autres. Le Conseil fédéral déclare d'abord que l'affaire étant actuellement pendante devant l'autorité judiciaire, ne peut être l'objet des délibérations de l'Assemblée fédérale. Le pouvoir exécutif semble ignorer que ce qui émotionne le public, ce ne sont pas tant les fautes graves commises par les deux officiers, que les circonstances concomitantes, lesquelles n'ont rien à voir avec la décision du tribunal.

Le Conseil fédéral déclare encore que « le commandant suprême de l'armée s'est conformé jusqu'ici de tous points aux instructions que nous lui avons données sur le but de la mise sur pied, conformément à l'article 204 de la loi sur l'organisation militaire, et qu'il est en parfait accord avec nous sur la manière de traiter les affaires dont il s'agit. »

Ainsi, le Conseil fédéral soutient implicitement qu'aucune faute n'a été commise, que le général a raison de traiter différemment — conformément à son prescrit de septembre — les officiers et les soldats, qu'il a bien fait d'attendre, pour prendre une décision, du 9 au 23 décembre, puis de nommer les deux félons à de hauts emplois militaires. Si c'est le cas, le Conseil fédéral devra expliquer pourquoi il a pris une décision différente le 19 janvier. Car les deux se contre-disent absolument, et l'on ne peut soutenir que celui qui a eu raison une fois n'a pas eu tort l'autre. Si le général a eu raison le 23 décembre, le Conseil fédéral a eu tort le 19 janvier et inversement.

Ces arguments, sans parler d'autres renseignements personnels, montrent que le Conseil fédéral ne se rend qu'insuffisamment compte de l'émotion qui étreint la grande masse du peuple suisse, spécialement dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Je n'apprécie pas, je constate, persuadé que le premier devoir est de rassurer les populations, et de ramener chez elle la confiance.

Notre pouvoir exécutif s'imagine qu'il ne s'agit que de polémiques de presse et qu'avec plus de retenue des journaux, tout s'apaiserait. C'est là une erreur profonde. Le Conseil fédéral s'exagère infiniment l'importance du « quatrième pouvoir ». Car ce qu'il y a de symptomatique en ce moment-ci, dans les cantons dont je vous parle, c'est que les plus enragés sont les gens qui d'ordinaire sont les plus calmes, les plus rassés, les plus hostiles à toute excitation populaire. Et ces esprits là ne se laissent influencer que médiocrement par les articles de journaux. M. Maillefer a mieux interprété l'opinion publique vaudoise lorsqu'il a déclaré que « la situation était d'une extrême gravité ».

Les arguments invoqués par le Conseil fédéral ont montré qu'il existait des façons si différentes d'interpréter les événements qu'un débat aux Chambres sur ces points ne serait pas inutile. Depuis hier, le nombre des partisans de la convocation a triplé, et je puis vous affirmer que des échanges de vues très actifs ont lieu actuellement entre des hommes politiques considérables, appartenant à divers partis. Si bien que, par une ironie du sort, la question de la convocation est plus que jamais à l'ordre du jour, mais cette fois dans les partis « bourgeois ».

Elle deviendra peut-être d'autant plus nécessaire que certaines nouvelles — dont il ne faut d'ailleurs pas s'exagérer l'importance — vont être certainement révélées au public, si elles ne le sont déjà, et qu'elles sont de nature à grossir encore cette regrettable « affaire ».

Ainsi, on a lu le démenti parfaitement exact adressé par M. le conseiller fédéral Muller à la « Libera Stampa » concernant les déclarations faites par le Conseil fédéral aux groupes parlementaires lors de l'élection du général Wille. La « Tagwacht » de ce soir, tout en confirmant le démenti, affirme que, à cette occasion, le Conseil fédéral a déclaré « que la Suisse courrait du danger si le colonel Wille n'était pas nommé ». Maintenant, on a en a trop dit sur ce point, trop de faux bruits ont couru, et nous croyons que le plus simple serait de dire la vérité tout entière. Cette dent est trop cariée, il faut l'arracher, au risque de faire mal un instant. Et le plus tôt sera le mieux.

Nouvelles de la Suisse

Un Suisse condamné

à mort en Allemagne

Le Conseil fédéral a été informé qu'un nommé Alfred Lazare, Genevois, a été condamné à mort en Allemagne pour espionnage. Une enquête est faite à Genève, pour rechercher qui est Alfred Lazare.

Un démenti sur la voie

On a relevé, dimanche matin, sur la voie ferrée, entre Yverdon et Grandson, le cadavre

mutilé d'un inconnu paraissant âgé de 25 à 27 ans, ayant le crâne enfoncé, les fesses littéralement arrachées, les jambes coupées au-dessus du genou, qui avait dû être atteint au passage à niveau et tué par le train omnibus Lausanne-Neuchâtel. Il avait sur lui une somme de 91 francs et un récépissé de bagages de la gare d'Yverdon, une valise contenant un reçu postal pour un envoi sur le front.

Un avion italien

sur notre territoire

Jeudi après-midi, à 3 h. un aéroplane italien venant du Monte Generoso a survolé la ville de Lugano et s'est dirigé vers le Monte Ceneri. Les soldats ont fait feu sur lui. On a vu l'aéroplane descendre sur la plaine de Vedeggio.

Les journaux tessinois publient, avec réserves, quelques détails sur l'avion italien qui a survolé le territoire suisse.

L'avion venait de Porto Ceresio et on distinguait parfaitement le drapeau italien. Les soldats ouvrirent le feu sur l'appareil, qui atterrit dans les environs de Bioggio. C'est un nouvel appareil d'observation qui était monté seulement par le pilote. L'appareil a été atteint de plusieurs projectiles. Il a été remis aux autorités militaires et l'aviateur a été interné.

On donne d'autre part au sujet de l'avion italien les détails suivants:

Lorsque l'appareil apparut à l'horizon, il était à une hauteur de plus de 2000 mètres. Il descendit jusqu'à 1200 mètres environ et fit au-dessus de la ville plusieurs tours, se dirigeant tantôt au nord, tantôt au sud. Lorsqu'on commença à tirer, l'aviateur se dirigea vers le Monte Generoso et descendit entre Bioggio et Agno.

L'appareil comme on l'a déjà dit, a été atteint de plusieurs projectiles, mais l'aviateur est indemne.

La frontière autrichienne fermée

Lundi matin, une ordonnance autrichienne a apporté aux postes frontière de Geisau, de Höchst et Lustenau l'ordre de suspendre totalement la circulation avec les localités de St-Margrethe. Au Rheineck et d'interdire à toute personne de passer la frontière.

Cette mesure atteint particulièrement les localités frontalières autrichiennes, qui se ravitaillaient en Suisse. Il est probable qu'il s'agit encore une fois de masquer des transports de troupes.

Société suisse de surveillance

Le président de la Chambre de commerce française de Genève, M. Eugène Vars, a fait parvenir au ministre des affaires étrangères, à Paris, un rapport dédié à M. Ribot, ministre des finances, pour conclure à la suppression totale de la Société suisse de surveillance. M. Vars estime que cette institution, si elle ne disparaissait pas, ruinerait immanquablement le commerce français en Suisse.

Le général Wille à Lausanne

Le général Wille est arrivé à Lausanne mercredi matin. Il a déjeuné à midi et demi à l'hôtel Beau-Séjour, en compagnie du colonel-divisionnaire Bornand, des officiers supérieurs de la première division et du service territorial, ainsi que de MM. les conseillers d'Etat Thélin, Etier et Oyex-Ponnaz.

Pendant le repas, soit de 1 à 3 heures, la fanfare du bataillon de landwehr 123 a joué quelques morceaux. Il y avait beaucoup de monde pour écouter les musiciens.

Le général est reparti pour Berne, en automobile, à 4 h. 15.

Cette visite est sans doute en rapport avec les récents incidents.

Un démenti du Conseiller

fédéral Muller

M. le Conseiller fédéral Muller publie le démenti suivant à une information de la « Gazzetta Ticinese », qui lui attribuait des propos fantaisistes:

« C'est seulement aujourd'hui malheureusement que j'ai remarqué dans le « Genevois » en date du 28 janvier 1916, l'entrefilet, reproduit de la « Gazzetta Ticinese », conçu en ces termes:

« Suivant la « Libera Stampa », le conseiller national Naine aurait déclaré que lorsqu'il fut question de nommer le général, l'honorable M. Muller, conseiller fédéral, aurait dit à un groupe de députés que si on ne nommait pas le colonel Wille, ce dernier menaçait de donner sa démission et de s'engager comme volontaire en Allemagne en compagnie d'autres officiers qui connaissaient les secrets de notre état-major. Si cela était vrai, ce serait grave des explications très sérieuses ne seraient certes ni inutiles ni superflues.

Or, j'affirme n'avoir jamais prononcé ces absurdes paroles qu'on veut bien m'attribuer. Les faits rapportés par la « Libera Stampa » sont de pure invention.

Berne, le 2 février 1916.

Muller, Conseiller fédéral.

Les escargots de Leysin

Dans un article très sympathique à notre pays, intitulé « La lutte commerciale en Suisse », M. Eugène Thébaud commence dans le « Temps » une campagne en faveur de l'amélioration commerciale entre la France et la Suisse. Il s'attache à montrer ces relations gravement compromises par la chinoiserie des administrations et avertit ses compatriotes que le terrain perdu par eux sur le marché suisse sera certainement gagné par d'autres si l'on n'y met pas ordre.

Pour montrer les infranchissables obstacles de papier — autrement redoutables que ceux en fil de fer barbelé — auxquels se heurtent les efforts de ceux qui voudraient nouer entre France et Suisse des relations d'affaires durables, il conte l'histoire suivante joyeuse et navrante à la fois:

« L'année dernière, un Français, M. ... qui se soignait à Leysin, s'avisait, pour augmenter ses ressources, de faire avec Paris le commerce d'escargots. Il en adressa 6 caisses à un mandataire des Halles, M. R. Quelques jours

après, la douane de Bellegarde l'informe qu'il doit produire un certificat d'origine, visé par le consul de Bâle, sinon l'expédition n'aura pas lieu. Notre homme envoya aussitôt le certificat demandé; et vous croyez l'affaire terminée. Elle ne fait que commencer. En effet le bureau de la douane conteste l'origine des escargots et il annonce à M. F. que des échantillons prélevés viennent d'être envoyés, aux fins d'expertise, à une commission compétente. Je n'invente rien. La commission se réunit trois fois, et elle confie à un naturaliste le soin de rechercher la nationalité (!) des mollusques suspects.

Que se passa-t-il entre l'expert et les experts? On doit croire que les escargots, habitués cependant à observer la pratique du silence dans les circonstances les plus graves se laissèrent aller cette fois à de bien regrettables écarts de langage, puisque le naturaliste reconnu parmi eux (je cite) des allemands, des autrichiens, des français et des suisses, avec prédominance des sujets allemands! M. F., expéditeur infortuné, fut invité par la gare de Bellegarde à consigner la valeur de la marchandise et à verser 625 fr. d'amende. Ce n'est pas tout. A Paris, la direction générale des douanes écrivit à M. Eugène Vars, président de la Chambre de commerce française à Genève « au sujet d'escargots reconnus d'origine allemande ou autrichienne » qu'aux termes de la loi, les décisions arbitraires rendues par le comité d'expertise légale sont définitives et sans appel.

En présence d'une telle affirmation, les escargots de Bellegarde ont dû baisser les cornes et rentrer dans leurs coquilles. Qu'il leur plaise ou non, les voilà naturalisés, sans appel possible, quand bien même ils s'exprimeraient, pour réclamer, en patois du Valais. Au dix-huitième siècle, les manuels de cuisine recommandaient de jeter les escargots « dans un moyen chaudron plein d'une bonne poignée de cendres avec de l'eau de rivière » et de les y faire bouillir pendant trois séances pour décréter ensuite qu'ils sont boches définitivement ce qui est la suprême injure pour un gourmet. Le naturaliste officiel ignore sans doute que les escargots d'Alsace sont renommés et il ne s'est point douté que les terres d'Alsace — toujours françaises — entourent Bâle, où nos mollusques filigés furent ramassés. Il ne s'est point demandé non plus, apparemment, par quel miracle des escargots d'Autriche ont pu se trainer, par monts et par vaux, de l'autre côté du Rhin! Mais les escargots sont des êtres orgueilleux, capables des pires audaces, depuis que Voltaire a cherché ce que devenait leur âme quand on leur a coupé la tête.

Ce serait sans doute offenser la modeste du directeur général des douanes que de le comparer à Voltaire, mais il est certain que la lettre écrite par lui, sous le numéro 1668 et qui confère aux escargots une nationalité d'office, mérite de prendre place dans un choix de pages célèbres. Toutefois, pour rendre simplement hommage à la vérité, il faut dire que les escargots de triple expertise sont tombés à Lyon, au buffet de la Gare dans un court bouillon à la nimoise. Si les experts officiels avaient été invités, ils auraient découvert, avec surprise, que les « allemands » et les « autrichiens », grâce à une fine pointe d'ail et de persil hâché, avaient tous l'accent du Midi.

« Déraillement près de Genève »

Un train composé de 29 wagons des C. F. F., venant de Marseille et amenant du blé en Suisse, a déraillé jeudi matin en gare de Colonges-Fort de l'Ecluse, à la suite d'une rupture d'attelage.

Dix-neuf wagons, dont quatre sont réduits en miettes, sont complètement hors d'usage. Une quantité de blé, de la valeur de quatre wagons, peut être considérée comme perdue.

Faits divers

Un drame à Salins

La paisible commune de Salins vient d'être le théâtre d'un drame qui a vivement ému la population.

Un jeune homme de Parfait, près Sion, du nom de Edouard Pitteloud, 26 ans, a été tué d'un coup de revolver dans les circonstances suivantes: il se trouvait dans un café du village en compagnie d'un autre jeune homme. A un moment donné, par manière de badinage, ils montèrent à l'étage supérieur et, s'étant recouvert la figure pour ne pas être reconnus ils eurent la fâcheuse idée d'effrayer une jeune fille, laquelle se mit à pousser des cris et à appeler au secours. Le tenancier, A. Métrailler, survint et n'entendant pas les badinages, somma les jeunes gens de se faire connaître; ces derniers ayant refusé, il leur dit: « Eh, bien! attendez, je m'en vais vous faire voir quelque chose... » Là-dessus, pendant que le tenancier les quittait, ils sortirent de l'établissement et tournèrent la maison; l'un dit: « Allons tout de même voir ce qu'il veut nous montrer ». En ce même instant, une balle de revolver atteignit E. P. à l'épaule et lui traversa la nuque. Il tomba et ne tarda pas à succomber. On eut encore le temps de lui administrer les derniers sacrements.

Le tribunal de Sion s'est rendu hier sur les lieux pour enquêter.

L'auteur de cette mort tragique, qui a été arrêté et a fait des aveux, est dans le désespoir; il n'avait certainement pas l'intention de tuer; il voulait seulement effrayer les jeunes gens; mais il est toujours dangereux de tirer pour effrayer quelqu'un.

L'invisible éclipse

Bien que le ciel ne fut voilé d'aucun nuage et que le soleil brillât de tout son éclat les observateurs qui, dans notre région, se sont amusés de verres noirs pour suivre, jeu-

di soir dès 4 h. 1/2 les phases de l'éclipse annoncée en ont été pour leur patiente attente; l'échancrure produite par la lune passant entre notre planète et le soleil n'a pas pu être distinguée nettement à l'œil nu; la disque solaire ne fut visiblement entamé que par... les montagnes barrant l'horizon et derrière lesquelles il s'est éclipse complètement.

La baisse du Léman

L'année 1916 étant une année bissextile, la convention intercantonale pour la régularisation du niveau du Léman, prévoit qu'au moment des plus basses eaux (février), celles-ci seront abaissées à 20 centimètres au-dessous du niveau ordinaire par l'ouverture des vannes au barrage de Genève. Les propriétaires riverains qui ont des réparations à exécuter feront bien d'y songer.

SION — Un joli acte de probité

On nous écrit: Permettez-moi de vous signaler le fait suivant:

J'ai perdu dimanche soir, en rentrant du Casino chez moi, mon portefeuille contenant 160 francs. Je ne m'en suis pas aperçu, Lundi matin, un brave homme, M. Candide Torrent, d'Arbaz, employé à la boucherie Stutz, sonna chez moi à la première heure et me remit intact le portefeuille qu'à ma grande surprise j'apprenais avoir perdu.

Outre la juste récompense que mérite le bel acte de probité de M. Torrent, je crois devoir vous signaler, pour la rendre publique, la conduite si honnête de cet ouvrier. P.

SION — A propos du passage des prisonniers

On nous écrit:

Elle est bonne celle-là! Le public de Sion et des environs n'aura pas lu, sans plaisir, que le Comité de la Section de la Croix-Rouge, de Sion, avait décidé d'organiser, à l'occasion du passage des soldats français, en notre gare, une petite manifestation de sympathie. C'est une délicate attention, qui, nous n'en doutons pas produira les meilleurs effets. Par contre, on ne peut qu'être très surpris de lire que: « Comme il ne peut être question de permettre à chacun d'offrir personnellement ce qu'il jugera agréable, la Croix-Rouge se charge de recueillir les dons, de les mettre en paquets et de les distribuer ».

Nous voudrions bien savoir en vertu de quoi quelqu'un voudrait s'arroger le droit d'empêcher à chacun d'aller témoigner, ses sympathies aux soldats français en leur apportant personnellement le cadeau de son choix? Est-ce que l'on croit que le public de Sion est incapable de savoir se conduire et qu'il lui faille absolument quelques plastrons pour le représenter, en dehors des autorités qui comme nous l'avons appris, avec une réelle satisfaction, participeront au passage des glorieux soldats? Que la Croix-Rouge fasse tout ce qu'elle peut pour recevoir de la façon la plus heureuse, nos amis de France, c'est très bien, mais que l'on ne songe pas à vouloir empêcher les autres de jouir eux aussi, de la satisfaction de voir de près et de serrer la main à ceux auxquels, depuis des mois, vont tous leurs souhaits de victoire et d'heureux achèvement du grand travail de débarrasser le monde, une fois pour toute, du cauchemar allemand et de son capitalisme outré. Ce serait au reste peine perdue, car le public entend rester maître de ses droits.

« Que de toute part, donc, on accourt au passage des nobles soldats de France et que ceux-ci reçoivent partout, dans notre Valais romand le plus chaleureux des accueils. H.

Les prisonniers français malades seront l'objet, à leur passage en gare de Sion, d'une réception très cordiale; il y aura foule pour les acclamer. Nous apprenons d'autre part qu'une délégation de l'Harmonie municipale se rendra à la gare et exécutera au passage du train, deux morceaux de circonstance pour saluer les glorieux soldats de France.

Le bon Samaritain

Lorsqu'un début de la guerre, le public a été appelé à venir au secours des Belges malheureux, il l'a fait avec un élan de charité qui fit honneur à notre pays. Aujourd'hui la Serbie se trouve dans une situation pareille et nous ne pensons pas qu'en Suisse on renoncera à de nouveaux sacrifices pour soulager tant de misères nouvelles.

Grâce à la bienveillance de M. Eugène Burand, une carte postale, reproduction de son tableau « Le Bon Samaritain », est actuellement en vente, au prix de 20 cts. Le bénéfice net de cette vente sera versé à la Banque fédérale à Lausanne.

Que chacun apporte sa part à cette œuvre de solidarité internationale, puisque, dans cette guerre notre devoir est d'apaiser la souffrance.

Disette de riz

En dépit du monopole décrété par la Confédération, depuis des mois il n'est plus arrivé un grain de riz en Suisse. Après de laborieuses négociations, l'Italie a consenti à autoriser l'exportation en Suisse d'une très modeste quantité de riz qui avait été achetée et payée en 1914 par des négociants suisses et qui depuis près d'un an et demi était entreposée dans des magasins italiens.

Les approvisionnements existant dans le pays sont tombés à un niveau dérisoire. Tandis qu'en Italie 100 kilos de riz de bonne qualité se paient 30 fr., c'est 70 à 80 fr. que coûte en Suisse, un double quintal de riz de médiocre qualité. Il faudra probablement prendre pour le riz les mesures qui ont été récemment décrétées pour le sucre, c'est-à-dire faire procéder à des relevés pour établir les approvisionnements existant dans le pays et réglementer le commerce de détail.

Protégez les produits indigènes

On nous écrit: Deux marchands de vins étrangers, Louot Comptoir Vinicole et Steimpflein, à Genève, viennent d'être condamnés par le Tribunal de police de Genève, à 200 fr. d'amende chacun

plus 218 fr. 30 de frais, pour falsification; c'est à dire que ces vins ont subi une addition d'acide sulfurique ayant une influence nocive sur la santé des consommateurs. Plusieurs milliers de litres de vin ont été confisqués, dit le journal « La Suisse ».

La maison Louot et Cie fait un grand chiffre d'affaires dans notre canton viticole où la récolte de 1915 a été abondante de qualité et les prix très rapprochés des vins étrangers. Quelle mentalité!

SION — Service de la voirie

Il est rappelé une dernière fois au public que le « mardi seul » est réservé pour l'enlèvement par le tombereau de la voirie, des débris de verre, vaisselle cassée, boîtes de conserve, ferraille, scories et autres corps durs.

Il est donc formellement interdit, en dehors de ce jour, de déposer sur la voie publique dans des caisses, les débris dont il est fait mention ci-haut.

Les intéressés ont d'autre part « l'obligation » de mettre les initiales du propriétaire sur les récipients.

Ensuite des nombreux abus constatés, les contrevenants seront dès ce jour, sans autre avis, punis d'une amende.

La solde de nos troupes

A l'heure où une partie de nos soldats vont reprendre le chemin de la frontière, il n'est pas sans intérêt de mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau de la solde journalière de nos troupes pour le service actif. Voici ce tableau:

Recrue, 50 centimes par jour; soldat non monté, 80 centimes; guide, dragon, tringlot, 1 fr.; appointé non monté 0 fr. 90, et monté 1 fr. 20; caporal non monté 1 fr., et monté 1 fr. 50, sergent non monté, 1 fr. 50 et monté 2 fr.; fourrier 2 fr.; sergent-major 2 f. 50; adjudant sous-officier 3 fr.; secrétaire-d'état-major 6 fr.; lieutenant 7 fr.; 1er lieutenant 8 frs.; capitaine 10 fr.; major 12 fr.; lieutenant-colonel 15 fr.; colonel 20 fr. commissaire de guerre de l'armée 25 fr.; adjudant général et colonel divisionnaire, 30 fr.; commandant de corps d'armée, 35 fr.; chef d'état-major 40 fr., général commandant en chef, 50 fr.

Chronique agricole

Les juments et la mobilisation

Le département militaire fédéral publie une ordonnance relative à l'affranchissement des juments poulinières de la mobilisation. Il y est spécifié que peuvent être employées à l'élevage:

- toutes les juments qui ont mis bas en 1915 ou 1916 un poulain vivant;
- toutes les juments poulinières primées par la Confédération ou un canton ou inscrites dans les registres d'un des syndicats d'élevage reconnus par la Confédération;
- les juments de trois ans qui n'ont pas encore dû être inscrites comme de piquet dans les contrôles des chevaux des communes.

L'emploi d'autres juments pour l'élevage est interdit.

Pour les autres prescriptions, nous renvoyons les intéressés à la publication du département militaire, qui sera affichée dans toutes les communes.

Statistique des marchés au bétail

Animaux	présentés	vendus	Prix
Chevaux	13	6	300 700
Taureaux repr.	7	4	400 600
Bœufs	10	6	600 900
Vaches	60	33	450 1100
Genisses	30	19	400 800
Veaux	24	17	150 350
Porcs	24	18	150 250
Porcelets	86	56	35 40
Moutons	7	5	45 60
Chèvres	9	7	40 50

Observations: bonne fréquentation de la foire; bonne police sanitaire.



Les gaz asphyxiants
Débarquement de matelots protégés par des masques contre les gaz asphyxiants

LA GUERRE

Bombes sur Salonique

Dans la nuit du 31 janvier au 1er février un zeppelin a lancé plusieurs bombes sur le port et la ville de Salonique. Deux projectiles sont tombés sur la préfecture grecque, un troisième sur la caisse générale de la banque de Salonique qui a été complètement incendiée. Les autres bombes n'ont causé que peu de dégâts matériels. Le chiffre des victimes dans la population civile est de onze tués et quinze blessés auxquels il faut ajouter deux militaires tués et un blessé. Un avion ennemi a été abattu par l'un des nôtres entre Topcin et Verria (ouest de Salonique). Les deux aviateurs qui le montaient (un capitaine et un aspirant) ont été faits prisonniers.

Le raid de mardi est la 26^{me} attaque aérienne de l'Angleterre depuis le commencement de la guerre. Londres a subi jusqu'ici trois bombardements; mais la côte est à été le plus souvent l'objet des attentats. Il y avait eu en tout 200 tués et quelques centaines de blessés. La dernière incursion a été la plus violente, puisqu'elle a tué une soixantaine de personnes et en a blessé plus de 200.

Le dessein des Allemands semble de faire avec la flotte aérienne ce qu'ils ne peuvent risquer avec leur flotte prisonnière dans ses retraites baltiques. On avait parlé de zeppelins nouveaux, plus armés, plus aptes à l'offensive que les navires aériens employés aux raids précédents. Les zeppelins de Paris, l'escadre de Londres sont-ils ce nouveau type qui ferait ses premiers essais? On n'a pas encore les indices qui permettent de conclure. Mais il est certain que l'Allemagne considère les opérations de l'air comme une guerre spéciale, et qu'elle attend beaucoup de ces offensives que rien ne peut empêcher.

Les bières de Pilsen et de Munich

La Société suisse des cafetiers communique que les négociations engagées avec les importateurs de bière étrangère de la place de Berne et d'autres localités suisses, n'ayant pas abouti à un résultat satisfaisant, le comité central a accordé les crédits nécessaires à une commission chargée de se rendre sur les lieux pour conclure des marchés en vue de la fourniture de bière de Pilsen et de Munich. Le comité a décidé en outre de proposer à l'assemblée des délégués de voter un subsides de 50,000 francs au projet de création d'un syndicat des aubergistes.

L'opinion du colonel Repington

Le colonel Repington, le critique militaire du

« Times » n'est pas satisfait. Il désapprouve l'optimisme de ceux qui croient que l'usage des forces de l'Allemagne finira par l'obliger à se déclarer vaincue.

« Pour épuiser l'Allemagne, il ne suffit pas de limiter et même d'arrêter complètement les importations; ce qu'il faut vaincre, c'est la supérieure organisation de l'Etat allemand fondée sur la discipline absolue du peuple, prêt à tout sacrifier pour l'Etat.

« Il faut donc former une armée plus forte que celle de l'Allemagne ».

Repington soutient, en somme, que la nouvelle loi sur la conscription représente un compromis qui n'est pas proportionné aux exigences de la situation, car il pourra fournir tout au plus 1,400,000 hommes, qui sont à peine suffisants pour compléter les divisions déjà existantes, et pour les maintenir en campagne jusqu'à l'automne tandis qu'il faudrait former trente autres divisions lesquelles mettraient à la disposition de l'état-major les réserves stratégiques capables de peser d'un poids décisif, au moment et sur les points décisifs.

C'est l'impression que donnaient aussi les chiffres publiés au moment du débat parlementaire sur la conscription. C'est pourquoi le colonel Repington réclame que la commission chargée de rédiger la liste des métiers et des professions exonérés de la conscription admette le moins d'exemptions possible, et, d'après lui, il sera probablement nécessaire d'en venir à la conscription des marins.

L'arnachie au Portugal

Depuis qu'il a tué le roi Carlos, le Portugal n'est pas sorti de l'anarchie. A l'heure actuelle, l'émeute gronde à Lisbonne. Nous n'avons de détails que ceux que la censure laisse passer, mais ils montrent que la situation est grave. On a jeté des bombes dans divers quartiers et tenté d'incendier le palais du président à Belem. Il y a des morts et des blessés.

Le roi Manuel ne doit pas regretter d'avoir perdu son trône. Il y a gagné la tranquillité et la vie.

Le zeppelin de Paris

Quoique la censure ait interdit aux journaux de Paris de désigner sur quelle partie de la capitale sont tombées les bombes du dernier zeppelin, il est facile de situer le champ de ses tristes exploits par certaines indications de la presse.

C'est le quartier de Ménilmontant qui a été éprouvé par l'agression. La rue la plus maltraitée est la rue Haxo.

On fait remarquer que le zeppelin est arrivé un samedi soir, comme lors de sa précédente

visite, dans la nuit du 20 mars 1915.

Cette fois-là, on avait commis l'imprudence de donner congé à une partie des aviateurs chargés de la garde de Paris, pour la journée du dimanche. Ils avaient quitté leur poste le samedi soir. Les Allemands en avaient été informés.

On s'étonne à Paris, que l'alarme n'ait été donnée qu'à l'arrivée du zeppelin, car l'approche de celui-ci avait été signalée à 9 h. et demie à la Ferté-Milon, à 76 km. de Paris.

En Alsace

Le ministère public de Mulhouse a décerné des mandats d'amener contre 773 jeunes gens nés en 1892 et qui se sont soustraits par l'émigration au service militaire. Tous ces jeunes gens sont cités à comparaître le 1er mars devant la cour pénale du tribunal de Mulhouse.

La semaine dernière pourrait s'appeler la semaine des avions, mais non pas du bombardement, car à part mardi où le canon a fortement tonné, les autres jours ont été assez calmes. Vers le milieu de la journée, on apercevait du point X au nord de Porrentruy, de fortes colonnes de fumée qui semblaient s'élever de Seppois ou Biesel. On en a conclu que cette fumée provenait d'incendies allumés par les bombes d'avions qui ont survolé ces villages.

Samedi et dimanche, les aviateurs français ont de nouveau lancé des bombes sur la voie ferrée St-Louis-Waldighofen. Une inspection faite après la randonnée permit de constater que ni la voie, ni les remblais n'avaient été atteints.

Quelques arbres et une baraque avaient été atteints.

Les journaux bâlois ont dit que deux des avions français avaient dû atterrir entre Altkirch et Tagsdorf, ayant eu leur réservoir percé. En outre les ailes des appareils avaient beaucoup souffert. Les occupants ont été blessés légèrement à l'atterrissage. Une patrouille de cavalerie les emmena prisonniers à Altkirch pendant que les paysans qui étaient dans les champs se partageaient les lambeaux des aéroplanes.

Jeudi, pendant la nuit, les gens de Bonfol qui veillaient ont entendu une attaque de mitrailleuses allemandes très distinctement; il s'agissait des batteries postées à Moos-Biesel qui attaquaient les postes français au nord de Pfetterhausen. Contrairement à ce que l'on avait annoncé, ce village n'est pas évacué. L'on avait annoncé, ce village n'est pas évacué. L'on laient être fortement occupés par la troupe; jusqu'à présent il n'en est rien. Mais les Français continuent à se fortifier et les Allemands font de même.

Suicide du prince héritier de Turquie

Le prince héritier de Turquie Youssouf Izzeddin s'est suicidé dans son palais, à la suite d'une maladie dont il souffrait depuis quelques temps.

L'agence Milly donne les détails suivants: C'est mardi matin à sept heures et demie que le prince héritier s'est suicidé dans son palais de Zingiri-Koyou, en s'ouvrant les veines du bras gauche. La cérémonie funèbre aura lieu avec le cérémonial habituel dans le caveau du sultan Mahmoud à Stamboul. L'autopsie qui a conclu à un suicide a été faite et le rapport en a été signé par les plus éminents médecins de Constantinople.

Suivant d'autres informations, le prince héritier, qui était suspect aux Jeunes Turcs aurait été tué.

Nouvelles à la main

Voyage de luxe.

Deux poilus ont été blessés aux dernières attaques de Champagne, l'un dit:

— Y viendra bientôt une voiture pour nous transporter, pas, vieux?

Et l'autre:

— Une voiture!... si t'es débrouillard, tu peux prendre un véhicule parisien!...

— Comment?...

— Ecoute, voilà un obus!... il va en arriver encore, t'auras qu'à prendre l'autre obus!!! (l'autobus).

Dernière Heure

Un zeppelin à la mer

LONDRES, 4. — Un chalutier a informé jeudi les autorités navales qu'il a vu dans la mer du Nord un zeppelin en train de couler.

GRIMSBY, 4. — Le chalutier « King-Stephen » a refusé de prendre à son bord l'équipage du zeppelin « L-19 » qui était en détresse dans la mer du Nord. L'équipage comprenait une vingtaine d'hommes. Le chalutier retourna à Grimsby pour informer les autorités.

LONDRES, 4. — On mande de Grimsby au « Daily Mail »: Le petit navire qui aperçut les signaux trouva le zeppelin « L-19 » en perdition; les nacelles étaient en partie submergées et l'enveloppe flottait. Comme le bateau s'approchait, il aperçut 8 Allemands qu'il allait prendre à son bord lorsque d'autres Allemands apparurent; le patron du bateau crut alors plus prudent d'aller à Grimsby demander du secours. Les hommes de l'équipage criaient: « Sauvez-nous! »

La situation en Portugal

MADRID, 4. — L'« Imparcial » reproduit des nouvelles disant que les troubles continuent à Lisbonne. Dans la rue Tobac, une bombe a tué un brigadier et blessé deux gardes républicains. Les agresseurs ont été dispersés à coups de revolver. Dans d'autres quartiers plusieurs bombes ont fait explosion causant des dommages matériels. Les autorités ont pris des mesures de précaution. Le palais du gouverneur a été occupé militairement. Les syndicats ouvriers ont été entourés de cordons de troupes. Les grévistes cherchent à amener la grève générale. La circulation des tramways est interrompue. Tous les détenus sont enfermés à bord des navires de guerre. L'agitation a gagné Setubal, San Pedro, Portem, Redondo, Motemar où le maire a été torturé et ensuite assassiné. Aguarantes, Pedrec, Folgaria et d'autres endroits où la foule a envahi les greniers des cultivateurs et emporté les céréales. Des troupes ont été envoyées dans ces localités.

L'avion italien au Tessin

LUGANO, 4. — Le pilote italien qui, avec son avion, a été interné est un sous-officier en uniforme. Il ne remarqua point tout d'abord qu'il se trouvait sur territoire suisse; ce n'est que lorsqu'il se vit entouré de la fumée des shrapnells et qu'il entendit siffler des balles qu'il se rendit compte de sa situation. Il se décida alors à atterrir. Il ne s'agit donc pas d'une violation volontaire de notre territoire.

L'affaire des colonels

GENEVE, 4. — M. Henri Fazy, président du Conseil d'Etat, et ses collègues MM. Rochaix et Gavard, sont rentrés hier soir de Berne, où ils avaient été convoqués par le Conseil fédéral au sujet de l'affaire des colonels.

MM. Decoppet, Hoffmann et Motta ont reçu la délégation genevoise, qui a précisé certains souvenirs au sujet d'une précédente entrevue l'année dernière, et exposé l'état d'âme du vingt-deuxième canton confiant sans doute mais résolu à réclamer toute la lumière et en même temps que la subordination du pouvoir militaire aux textes constitutionnels et au pouvoir civil.

A tout péché miséricorde!

« Fumeur impénitent, je souffrais depuis longtemps du catarrhe chronique des fumeurs. Mais voici deux ou trois ans que je me sers des Pastilles Wybert-Gaba, et je n'ai plus de maux de gorge, de toux ni d'enrouement, et fume impunément plus que par le passé ». R. P. à Berne.

On imite les Pastilles Wybert-Gaba; prenez-y garde lorsque vous en achetez! Les véritables ne se vendent qu'en boîtes de 1 franc.

Feuilleton du « Journal et Feuille d'Avis » (4)

LE MORT VOLANT

Il tira de sa poche un petit appareil photographique qui ne le quittait jamais. Cela avait l'apparence d'un gros cigare et fonctionnait par une simple pression du pouce à la pointe du fuseau, tandis que le faux cigare était maintenu entre l'index et le médium. A l'aide de l'instrument qui donnait des clichés microscopiques, Flax avait pu photographier à leur insu des masses d'êtres dont la plupart n'avaient jamais reparu sous ses yeux; mais quelques-uns de ces clichés cependant, s'étaient montrés par la suite d'un secours si précieux qu'il n'y avait pas à en regretter les non-values.

L'opération photographique terminée en un clin d'œil, Flax, brusquement, mit fin à la séance:

— Vous pouvez rengainer, Claudius, dit-il à l'employé qui s'était éloigné de quelques pas en témoin discret et totalement désintéressé.

— Alors, fit Claudius quand il eut tout remis en place, vous êtes du même avis que ces messieurs.

— Hum! hum! est-ce qu'on sait!... Et d'ailleurs, je suis trop pressé en ce moment pour avoir un avis.

Et sur un shake hand, il brula la politesse

à l'employé.

— Vite à la gare d'Orléans, maintenant, lança-t-il à son mécanicien.

Le train le déposa à Blois à midi et demi et il était une heure environ quand il pénétra au dépôt mortuaire où la famille Glaser avait fait conduire le cadavre du garde Yokel.

L'employé de service qui déjeunait, s'empressa de remettre à l'agent, qui exhibait sa carte et un ordre de la Sûreté de Paris, la clef du frigorifique.

Un quart d'heure après, Flax ressortait du local la mine positivement renversée.

Il sauta distraitemment et s'esquiva. Il aura trouvé une découverte sensationnelle, pensa l'employé intrigué.

Or elle était plus que sensationnelle, la découverte que Flax avait faite; elle était ahurissante et invraisemblable; la garde Yokel lui aussi était marqué au bras gauche, près du creux de l'aisselle, d'une tête de mort exactement identique à celle relevée au bras de Faradier.

Dans l'express qui le ramenait Paris, Flax méditait, plus agacé qu'intéressé par la coïncidence. C'était par trop fantastique, et, avec son air subtil, il prévoyait qu'il se passerait du temps et des choses avant que cette énigme-là devint déchiffirable.

— A moins que ça ne soit... conjectura-t-il à un moment une sale farce qu'on m'aurait faite...

Mais il rejeta vite cette hypothèse, l'ayant trouvée plus chimérique que tout le reste.

A cinq heures un quart du matin, il débarquait à la gare d'Orléans. Ayant décidé qu'il n'irait pas réveiller les enfants, il mangea mélancoliquement au buffet. A six heures il prit un taxi et se fit conduire à Clamart.

Moins d'une heure plus tard, l'auto s'arrêtait devant une maison d'assez belle apparence, isolée à l'entrée du bois dont elle semblait garder la lisière mal définie, bordée d'une pelouse râpée où traînait une roulotte foraine.

Mais le triple assassinat de Clamart que déjà les camelots aboyaient dans les rues désertes n'offrait d'autre mystère que celui qui planait sur l'assassin et sur les circonstances qui avaient pu entourer ce crime ayant eu manifestement le vol pour mobile.

Vers six heures du matin, le garçon laitier qui venait suspendre une boîte de lait au bouton de la porte extérieure fut terrifié en s'apercevant soudain que des fils de sang coulaient sur le perron, venant de l'intérieur du vestibule. Il prévint la gendarmerie qui se transporta sur les lieux immédiatement.

Les gendarmes trouvèrent M. et Mme Laury étendus sans vie à l'entrée de la cuisine et baignant dans une immense mare de sang. Leurs cadavres barraient l'accès de la porte de sortie, celle donnant sur le perron. Quant à l'enfant âgé de trois ans environ, on le trouva éborgné dans son lit.

Depuis, le parquet était venu et avait reconstitué le crime de la façon suivante, l'attribuant sans hésitation à quelque trimardeur. L'assassin avait dû entrer au hasard par le jardin et pénétrer dans la cuisine dont la fenêtre avait été laissée ouverte par mégarde ou à cause de la chaleur. Les Laury, des petits rentiers modestes, n'avaient ni bonne, ni chien de garde, et comme ils cultivaient leur jardin ils se levaient de très bonne heure ce qui explique qu'ils fussent debout déjà et presque entièrement vêtus au moment où le malfaiteur pénétrait dans la maison.

Celui-ci cependant avait eu le temps de fracturer les serrures d'un secrétaire et d'enlever une somme relativement importante mentionnée sur un agenda retrouvé dans la poche de M. Laury. Surpris en flagrant délit le bandit avait dû se ruiner sur le malheureux rentier qui l'avait entraîné du côté du vestibule où sa femme était venue à son secours. C'est alors que le misérable s'était emparé d'une hachette — laquelle d'ailleurs n'avait pas été retrouvée — et en avait porté des coups si terribles au couple que la femme avait eu le crâne broyé et l'homme la gorge littéralement fendue en deux. Et, comme l'enfant, réveillé par le bruit, s'était mis à pleurer sans doute, l'assassin était allé l'étrangler sans pitié dans son lit.

Flax ayant appris tous ces détails d'un gendarme qui veillait les corps et gardait la maison en attendant la clôture de l'enquête, examina brièvement les victimes et fut soulagé en trouvant tous leurs membres vierges de toute estampille mystérieuse.

— Allons, murmura-t-il à part soi, il ne me reste plus qu'à retrouver l'assassin.

Et la réflexion n'était pas dépourvue d'une certaine amertume ironique, car maintenant que le parquet représenté par le juge d'instruction, un substitut, un greffier et un médecin commis à l'autopsie des cadavres, était venu piétiner là-dedans, les bonnes pistes devaient être joliment brouillées.

Flax fit passer à la gendarmerie le conseil de battre les bois pendant plusieurs jours; il consacra lui-même une bonne heure à les chercher, ces bonnes pistes, selon les procédés classiques. Le résultat fut médiocre. Non point que fissent défaut les traces de pas, les

empreintes de semelles sanglantes, véritables semelles de trimardeurs qui sûrement appartenaient à l'assassin, mais tout au plus indiquaient-elle l'endroit par où celui-ci était ressorti de la maison.

En effet, si on suivait cette piste à travers le jardin, elle aboutissait extérieurement à celui-ci, à une touffe d'herbe épaisse, laborieusement foulée, où l'assassin avait dû essayer longuement les semelles délatrices, car toute trace sanglante s'arrêtait là; et d'ailleurs on se trouvait immédiatement à la lisière du bois où le bandit avait dû se glisser tout de suite après son forfait pour dépister sûrement ceux qui seraient tentés de s'élaner à sa poursuite.

Cette lisière, nous l'avons dit, s'amorçait sur une sorte de pelouse, de boulingrin pris sur les dimensions anciennes du bois, débris de clairière incomplètement conquise par la cité toute proche, mais que menaçaient déjà les premières maisons poussées isolément dans ce quartier en friche.

Certes, l'endroit était propice pour y tenter un mauvais coup, et chacune de ces maisons était comme une proie offerte au malfaiteur assez rusé et assez patient pour en étudier les étres et les habitudes.

Ce fait frappa si bien Flax qu'il résolut de compléter son enquête en allant questionner sommairement les personnes qu'il pouvait rencontrer dans lesdites maisons.

Ce furent des femmes, parfois même les bonnes de ces dames qui le reçurent, car au milieu de la journée les trois quarts de la population masculine et féminine de Clamart sont à Paris.

Sur les cinq maisons, très espacées, quatre portaient les numéros 1, 5, 7, 9, de l'avenue,

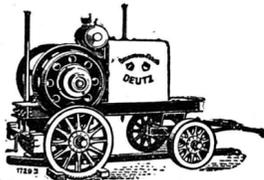
Le gros Lot de frs. 20000

et plusieurs autres lots plus ou moins élevés de la loterie de Tell ne sont pas encore sortis. **Grande chance de gain.** Que ceux qui n'ont pas gagné jusqu'à présent ne se découragent pas et ceux qui n'ont pas encore acheté des billets ne laissent pas passer cette occasion sans tendre la main à la fortune. Hâtez-vous donc et commandez de suite contre remboursement des billets à fr. 1.— à

L'Agence Centrale Bernoise
Passage de Werdt N° 92
Sur 10 billets 1 billet
gratuit Conditions favo-
rables pour revendeurs.

Locomobiles à benzine

DEUTZ



Les meilleurs moteurs qui existent pour service ambulant

Bien plus avantageux que les locomobiles à vapeur

Moteurs à benzine DEUTZ types récents et bon marché

Force motrice la plus avantageuse connue actuellement pour l'agriculture et l'industrie

Demandez prospectus et conditions
Gasmotoren-Fabrik „DEUTZ“ A.G., ZURICH

Pourquoi

achetez-vous des cigarettes chères, tandis que je puis vous fournir des cigarettes vraiment bonnes à la moitié de leur valeur réelle.

Choix N° 1: 90 ct. le cent
" 2: 1.50 " "
" 3: 2.50 " "
(Valeur réelle 1.50; 2.50; 5.—)

J. Goldschmidt, Zurich
Schweizergasse 21

SAGE-FEMME DIPLOMÉE

Mme Margot, Genève
23, Rue du Rhône, 23
Prend pensionnaires à toute époque
Consultations.
Man spricht Deutsch. Tél. 6065

Il est assez

connu que pour
Or, Argent
platine, brillants, perles, monnaies, bijoux, dentiers. Je paie les plus hauts prix. Règlement par retour du courrier.
D. Steinlauf, Zurich, Stampfenbachstrasse 30. attest. de la Conféd.

MESDAMES pour infirmités de tous retards par la méthode mensuelle régulatrice. Catalogue gratuit.
Ecrire: SOCIÉTÉ PARISIENNE Genève

La Filature et Fabrique de draps et milains J. & H. BERGER Frères Successeurs de Hri. BERGER-BESSON à ECLEPENS (Vaud)

Exposition Bernoise 1914 Médaille d'or (collective) Maison fondée en 1838
recommande aux propriétaires de moutons sa spécialité
Fabrication à façon de milains et bons draps unis et façonnés pour hommes et femmes, aux prix les plus réduits — Filage de laine à tricoter. Fabrication de couvertures de lits et de chevrons. Echantillons et renseignements sur demande.
Vente de draps fins et nouveautés, draps de sports draps militaires, mi-draps, cheviots, milains
pour hommes, femmes, et enfants. Envois d'échantillons.
Cet établissement des mieux aménagé, possède les machines les plus perfectionnées; ce qui lui permet un travail prompt et soigné, aux prix les plus avantagés

La Bénédiction du Saint-Père PieX



chacun peut l'obtenir en achetant la montre „Benedictio“ avec le portrait du Souverain Pontife et le fac-similé, de sa signature, comme modèle ci-contre, pour messieurs:

- N° 1 Boite métal, bon mouvement cylindre Fr. 10.—
- N° 2 Boite métal, bon mouvement ancre Fr. 16.—
- N° 3 Boite argent, mouvement ancre, très soigné Fr. 20.—
- N° 4 Boite argent, mouvement ancre, haute précision Fr. 26.—

POUR DAMES:

- N° 5 Boite argent, bon mouvement cylindre Fr. 17.50
- N° 6 Boite argent, mouvement cylindre haute précision Fr. 25.—

Contre remboursement avec bulletin de garantie de 5 ans.

C. WOLTER-MOERI, Fabrique d'horlogerie Chaux-de-Fonds

IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA DENT-BLANCHE 1 SION

- | | |
|-------------------|-----------------------------|
| ACTIONS | STATUTS |
| FACTURES | JOURNAUX |
| BROCHURES | AFFICHES |
| CATALOGUES | PROGRAMMES |
| Cartes d'adresses | Têtes de lettres |
| Memorandums | Circulaires |
| Enveloppes | Faire-part |
| Registres | Tableaux |
| Chèques - Traités | Cartes de Visite |
| Brochures | Etiquettes de vins |
| Prix-courants | Travaux pr. administrations |
| Menus - Volumes | etc. etc. |

Travail prompt et soigné

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Voulez-vous être bien servis pour vos commandes? Recommandez-vous du „Journal & Feuille d'Avis du Valais“.

E. Fatzer
Câbles en acier pr. transports aériens de toutes dimensions.
Câbles pour grues, ascenseurs, etc.
Câbles pour magasins de fer.
Romanshorn

Exposition Bernoise 1914, Médaille d'or.

Une Chambre de commerce suisse à Paris

On lit dans le numéro 4 (25 janvier 1916) de la « Suisse économique »:

Préparons-nous pour les luttes économiques de demain: c'est le cri qui retentit partout en Suisse.

Chacun est persuadé que la guerre actuelle laissera profondément bouleversées les relations entre les peuples et qu'elle sera suivie, sur le terrain commercial et industriel de luttes économiques extrêmement vives, et peut-être, par leurs conséquences lointaines plus désastreuses même que la lutte à mains armées.

D'excellents esprits, des gens bien placés pour en parler, ont déjà, avec éloquence, signalé les dangers, comme aussi les vastes perspectives de demain, afin que dès maintenant se préparent et se tendent toutes les énergies pour arriver à une meilleure et plus complète utilisation des énergies et des ressources de la Suisse.

Au nombre de ces esprits, il faut signaler entre autres, M. F. Bentz-Audeoud (27, rue de Mogador, Paris) qui, sous le titre de « Voix suisse de l'étranger », vient de publier de très judicieuses considérations. La grande guerre actuelle est, pour notre pays et son avenir économique une heure critique à laquelle seule peut faire face une organisation industrielle et commerciale forte et bien armée. A cette organisation doivent coopérer tout à la fois et les pouvoirs publics, et les énergies individuelles, l'Etat et l'initiative privée.

Au nombre des moyens proposés pour dé-

velopper les rapports de l'industrie et du commerce suisse avec la clientèle française, les personnes compétentes préconisent la création, à Paris, d'une chambre de commerce suisse, qui aurait pour but de centraliser les services de renseignements et d'expansion et d'un consulat suisse, qui aurait pour mission de guider nos compatriotes, de donner une heureuse et utile cohésion à la colonie suisse de Paris. Aussi importante par le nombre que par la valeur des situations, la colonie suisse de Paris désire ardemment et depuis longtemps être reliée à la mère-patrie par un lien tangible se manifestant d'une façon effective. Quelques Suisses à Paris s'y emploient avec ardeur et dévouement. Leur but est excellent; ils mériteraient d'être encouragés.

Rien ne servirait mieux les intérêts helvétiques, en Suisse comme à Paris, que cette double création, également souhaitée par les milieux compétents français, pour orienter notre activité vers le maximum de rendement réciproque. Cette politique d'intérêts matériels s'impose en face des compétitions internationales qui vont entrer en jeu, sans que pour cela nous devions cesser de poursuivre notre idéal moral, aussi indispensable à la vie que le travail matériel.

Il semble que, sur ces points essentiels et d'une importance vitale pour notre avenir économique, tous les Suisses dussent être d'accord, et qu'il n'y ait, à cet égard, qu'un même sentiment et une même opinion.

Sans que nous puissions en distinguer encore la véritable raison, il n'en est malheureusement pas ainsi; nous le constatons avec une réelle tristesse et un profond regret.

On lit, en effet, dans le rapport annuel pour 1914-1915 de l'Union suisse des maisons de

gros, signé, au nom du comité, par son président M. Mury-Dietschy, l'un des principaux négociants de Bâle, les suggestives lignes suivantes qui, d'une part, confirment ce que nous venons de dire sur l'institution désirée et de l'autre, par leurs révélations jettent un singulier jour sur l'esprit qui règne dans certaines sphères officielles et qui, pour cette raison, causeront dans le monde commercial et industriel une profonde stupeur, pour ne pas dire davantage.

« Il y a peu de jours, l'auteur de ces lignes a eu l'occasion de s'entretenir, à Paris de nos relations avec la France avec des personnalités françaises influentes dans le monde du commerce et de la politique, ainsi qu'avec les représentants de la colonie suisse.

« L'impression générale était que le contact moral n'existait pas, au point de vue de la politique commerciale, entre notre légation suisse à Paris et les cercles dirigeants français. Pour ce motif, la fondation d'une chambre de commerce suisse à Paris a été proposée du côté français et chaudement appuyée par la colonie suisse. L'idée n'était pas nouvelle. Elle avait surgi sitôt après l'exposition de 1900 mais avait été repoussée par notre ministre à Paris.

« Après la déclaration de guerre, la France chercha un rapprochement commercial et économique avec la Suisse, en vue, surtout, de se procurer certains produits que l'Allemagne lui livrait précédemment. Il va de soi que, même après la guerre la France ne voudra plus, pour beaucoup de produits, dépendre de l'Allemagne, et l'on vit ouvertement, en France, qu'on s'adressera à la Suisse, en première ligne, pour plusieurs de ces articles. Dans l'opinion de beaucoup de cercles influents, no-

tre légation à Paris — dont les grands services ne doivent être méconnus en aucune manière — n'a ni le temps, ni, peut-être, les aptitudes nécessaires pour établir la communication désirable que, du côté français, on attend d'une chambre de commerce.

« Nous ne voulons pas discuter les motifs qui ont engagé nos autorités à ne pas donner suite à ce projet. D'après nos informations, c'est surtout le comité central de l'Union suisse du commerce et de l'industrie qui ne s'y est pas montré sympathique. Mais c'est un fait que les conditions actuelles ne sont aucunement satisfaisantes. C'est un fait aussi que le refus de la proposition a blessé à Paris ce qui n'était sûrement pas désirable. Pour ce motif nous voulons relever l'idée et engageons nos sociétaires à l'appuyer. Si un avantage peut être ainsi obtenu, pourquoi ne ferait-on pas un essai? Les choses ne peuvent pas marcher plus mal qu'à présent. Nous ne pouvons donc qu'y gagner. Si l'on crant, une atteinte aux principes de la neutralité, rien n'empêche d'en agir de même dans les empires du centre, pour autant que le désir en serait exprimé ou que la nécessité en serait prouvée. La plupart de nos sociétaires ignorent, peut-être, que l'Allemagne et l'Autriche, à côté de leurs légations, entretiennent en Suisse des « bureaux spéciaux d'informations commerciales et d'achats » (Kommerzielle Einkaufs- und Auskunftsstellen), et cela non seulement à Berne mais aussi à Bâle et à Zurich. Les mêmes motifs qui militent en faveur de ces institutions peuvent être invoqués en faveur d'une chambre de commerce suisse à Paris. Nous ne perdrons donc pas cette affaire de vue ».

Bagnes — Etat-civil

NAISSANCES

Maret, fils d'Auguste, Verségères. Maret Melchior, de Ls., Montagnier. Fellay, fils d'Alphonse, à Champsec. Jossen René Marcel, Verségères. Guigoz, mort-né, à Lourtier. Masson Cécile, de Maurice, Montagnier. Bruchez Hubert, d'Auguste, Cottier. Fellay Marcel, de Luc, Châbles. Bruchez Marie-Martine d'Alexis, Cottier. Moinat Berthe, d'Auguste, Montagnier. Alter Fernand, de Maurice, Champsec. Troillet, fils d'Adolphe, Lourtier.

DECES

Maret, fils de Maurice, Verségères. Nicollier Anne, Fontenelle, 87 ans. Vaudan Catherine, Châbles, 74 ans. Maret Joseph, de Louis Montagnier, 7 jours. Gaillard Louis, Verbier 62 ans. Michaud Lucienne, Villette, 84 ans. Fellay, fils d'Alphonse, Champsec. Charvoz Marie, Villette, 75 ans. Charvoz Maurice, Villetelle, 72 ans. Troillet, fils d'Adolphe, Lourtier.

MARIAGES

Néant.

Riddes — Etat-civil

NAISSANCES

Moret Marie Thérèse, de Charles, Martigny. Reuse Ami Julien, de Angeline, de Riddes.

DECES

Moret Marie Thérèse de Charles, 1 jour. Lambiel Joseph, de Riddes, 70 ans.

Vouvry — Etat-civil

NAISSANCES

Delavy André, de Pierre, de Vouvry.

DECES

Planchamp Albin, d'Alexandre, de Vouvry 54 ans. Planchamp Modeste, d'Alexandre, de Vouvry, 50 ans.

MARIAGES

Néant.

la cinquième ne s'était pas encore vu adjudger ce numéro. Le numéro 1 était la maison tragique, la maison du crime. Le 3 avait été démolie. Au 5 ce fut une jeune bonne tremblante qui ouvrit et déclara à Flax, un peu vexé de l'impression peu rassurante qu'il produisait, qu'elle était seule les trois quarts de la journée, M. Herpin, son patron, étant employé au Bon-Marché et madame gérait aux Halles, un comptoir ouvert de six heures du matin à deux heures de l'après-midi. D'ailleurs elle n'avait jamais rien remarqué de suspect chez les voisins du 1, ni dans les allées et venues coutumières de l'avenue à peu près aussi déserte en plein jour que la nuit.

A une question posée par Flax, elle reconnaissait qu'elle recevait, comme la plupart de ses voisines, la visite de deux mendiants attirés qui venaient une fois par semaine tirer timidement le pied de biche de la sonnette.

Des gens de tout repos et de toute confiance au reste un jeune homme boiteux et sans bras, ancien préparateur de chimie qu'un accident de laboratoire avait mutilé ainsi, et un vieillard au visage pâle et ascétique, dont la tête aux trois quarts chauve branlait de gauche à droite comme en une perpétuelle dénégation. A ce bon vieux, dont le seul aspect excluait toute identification possible avec l'assassin et dépeint comme un homme à la peau tannée et rissolee, à la tignasse tire-bouchonnante de tzigane, la petite bonne donnait invariablement du pain rassis et une pièce de dix centimes.

Au numéro 7, Flax trouva une brave dame entourée de quatre enfants en bas âge, Mme Chotte, dont le mari était employé au jardin des Plantes et ne rentrait qu'à huit heures du soir. Elle aussi connaissait les deux mendiants

mais elle ne donnait de l'argent qu'au jeune de sorte que le vieux était plutôt interminable, le pain rassis ne convenant pas sans doute à son estomac.

Au numéro 9, la maison était gardée par un vieux bonhomme et un roquet aussi hargneux l'un que l'autre. L'accueil qu'ils avaient fait aux deux mendiants, la première fois qu'ils étaient venus, séparément d'ailleurs, car évidemment ils ne se connaissaient pas, avait dû les dissuader de revenir, car on ne les avait jamais revus.

Enfin, la maison qui n'avait pas de numéro, minable, délabrée, semblait inhabitée. En tout cas, était-elle fermée, les volets clos, les propriétaires n'y venant guère qu'une fois par semaine, le dimanche.

Flax enrageait au fond, car rien de tout cela ne constituait une piste sérieuse. Il retourna à la touffe d'herbe où l'assassin avait essuyé ses souliers, repéra la direction des pas d'après les froissures et les empreintes relevées sur la pelouse.

Cette direction était celle du bois. Il s'y élança en une fièvre d'impatience et de dépit. Le soleil d'ailleurs dardait comme une fournaise bien qu'il fut près de 5 heures maintenant, et les sentiers tournaient comme les allées rectilignes dont la plupart montraient au fond une silhouette bizarre d'aéromètre, étaient vides de tout promeneur.

Mais quand il eut fait cinq cents mètres environ, dix silhouettes de gens d'ailleurs bien mis, surgissaient successivement marchant dans le même sens que lui, c'est-à-dire vers le plateau, la grande plaine sise entre Clamart, Châtillon et Villacoublay. Des chercheurs de trasses évidemment, car ils se baissaient assez fréquemment, avec le geste, parfois avorté, de

cueillir quelque chose.

Intrigué, Flax les suivit sans enthousiasme d'ailleurs, d'autant que depuis quelques minutes la pente s'accroissait, de plus en plus raide.

Comme il s'approchait du plateau, il entendit au-dessus de sa tête le ronflement d'un puissant moteur. Des arbres lui masquaient la vue. Il se mit à courir, escalada un dernier raiillon et parvint sur le plateau.

A cinq cents mètres environ devant lui, il aperçut un biplan qui atterrissait en vol plané dans un champ de luzerne. Quelques personnes déjà faisaient cercle autour de l'appareil. Cette fois Flax, littéralement époumonné par l'ascension qu'il venait de faire, ne courut point. Il arriverait toujours à temps pour satisfaire une curiosité où l'exercice de sa profession cessait d'être en jeu.

Mais quand il atteignit le lieu de l'atterrissage le moteur déjà était remis en marche. Il vit ou crut voir un des curieux accourir jeter deux objets d'un volume à peine appréciable sur les pieds de l'aviateur, puis s'embarquer et prendre place derrière lui. Le pilote leva les bras, et l'oiseau fantastique décolla en une trentaine de mètres, tandis que les deux mécanos qui avaient aidé au démarrage se jetaient sur leurs bicyclettes couchées à terre.

« Voilà un départ superbe, dit Flax à l'un d'eux.

« Et un crâne pilote, riposta l'un des mécanos. Il a son brevet depuis un mois à peine et déjà il fait des descentes en vol plané que c'est à vous donner la chair de poule.

Pendant cette brève conversation, les curieux s'étaient égaillés. Les mécanos traînèrent leurs machines à travers champs pour regar-

ner un chemin cyclable. Flax se trouva sans trop savoir comment en tête à tête avec un monsieur resté là le nez en l'air à suivre le vol majestueux du biplan.

« Il est déjà rendu, s'écria tout à coup l'inconnu, tenez le voilà qui descend en 8 juste au-dessus des horizons de Villacoublay.

« Au fait... s'écria soudain Flax, qui l'avait considéré attentivement ne nous sommes-nous pas rencontrés déjà quelque part?

L'inconnu, qui paraissait myope, le toisa d'un œil méfiant d'abord; il semblait du même âge que Flax, mais il portait un costume plus élégant, de touriste presque, avec des molletières de cuir fauve. Après un court examen une surprise joyeuse se peignit sur ses traits.

« Hé! mais c'est ce brave monsieur Flax, mon ancien collègue de la Sûreté. Quelle bonne rencontre!

« Heureux de vous serrer la main, mon cher monsieur Nestor Plançon.

« Et moi donc! fit l'autre en serrant à son tour la main que lui tendait l'inspecteur principal.

« Alors, reprit Flax, vous faites toujours de la police privée?

« Toujours; mes affaires ont même prospéré depuis. Je suis à la tête d'une véritable petite administration, et mon ancien patron, qui est toujours le vôtre, M. Péline, daigne me consulter quelquefois.

Une ombre passa sur le front de Flax.

« Seriez-vous ici par hasard pour le triple assassinat de Clamart?

« Pas précisément, bien que tous les grands crimes en général m'intéressent, par une vieille habitude professionnelle... Je suis venu surtout pour assister à quelques vols à Villacoublay et j'ai même suivi en auto le bi-

plan que vous venez de voir... Maintenant les heures de récréation sont écoulées, et je rentre à Paris. Si c'est votre chemin et que vous vouliez profiter de ma voiture, elle m'attend à cinq minutes d'ici, à Trivaux...

« Ce n'est pas de refus, dit Flax qui avait renvoyé son taxi par économie.

Près de la ferme de Trivaux, un superbe double phaeton de 40 chevaux était stoppé. Ils prirent place et le mécanicien démarra sans autre avertissement.

V

« Eh bien, Flax, fit le chef de la Sûreté en pénétrant vers deux heures dans son cabinet où l'inspecteur l'attendait depuis une bonne demi-heure, ayant à peine pris le temps de déjeuner avec ses deux enfants, des bras desquels il avait dû littéralement s'arracher pour être au quai des Orfèvres à l'heure promise, vous m'apportez du nouveau?

« Oui et non.

« Crussol avait froncé les sourcils.

« Comprends pas.

« Qu'est-ce qui vous intéresse le plus en ce moment?

« Parbleu: vous pensez bien que c'est le triple assassinat de Clamart.

« Eh bien, je n'ai rien trouvé à Clamart, absolument rien...

(à suivre)

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE KEFOL
Seul REMÈDE SOUVERAIN
Bouteille (10 pastilles) 1.50. Ch. Bonacore, pharmacien
Toutes Pharmacies. Boîte KEFOL.